

# Correction du contrôle commun de Spécialité mathématiques de Terminale

## Exercice I

1.  $u_n = 1 - \left(\frac{1}{4}\right)^n$  et  $v_n = 1 + \left(\frac{1}{4}\right)^n$ .

On considère de plus une suite  $(w_n)$  qui, pour tout entier naturel  $n$ , vérifie  $u_n \leq w_n \leq v_n$ .

$-1 < \frac{1}{4} < 1$  donc  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \left(\frac{1}{4}\right)^n = 0$ .

D'après le théorème des gendarmes,  $\lim_{n \rightarrow +\infty} w_n = 1$ .

2.  $(v_n)$  définie sur  $\mathbb{N}$  par :  $v_n = \frac{3n}{n+2}$ .

Pour  $n \neq 0$ ,  $v_n = \frac{3n}{n(1 + \frac{2}{n})} = \frac{3}{1 + \frac{2}{n}}$ .

$\lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{2}{n} = 0$  donc  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \left(1 + \frac{2}{n}\right) = 1$  d'où  $\lim_{n \rightarrow +\infty} v_n = 3$ .

3. On considère la fonction  $f$  définie sur  $\mathbb{R}$  par :  $f(x) = xe^{2x}$ . La dérivée de  $x \mapsto e^{ax+b}$  est  $x \mapsto ae^{ax+b}$  (cours de Première) ou la dérivée de  $ve^v$  est  $v'e^v$  où  $v$  est une fonction dérivable.

On en déduit que :  $f'(x) = 1e^{2x} + x \times 2e^{2x} = (1 + 2x)e^{2x}$ .

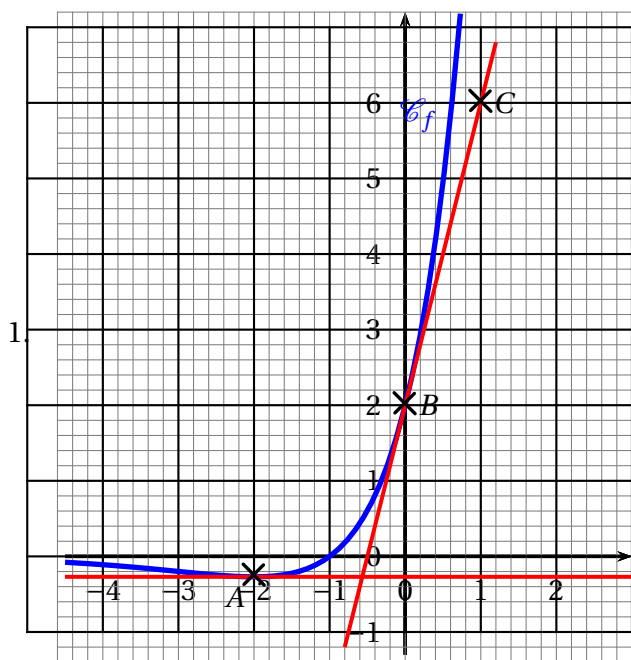
4. Pour  $x \neq 0$ ,  $\frac{x^2 - 1}{2x^2 - 2x + 1} = \frac{x^2 \left(1 - \frac{1}{x^2}\right)}{x^2 \left(2 - \frac{2}{x} + \frac{1}{x^2}\right)} = \frac{1 - \frac{1}{x^2}}{2 - \frac{2}{x} + \frac{1}{x^2}}$ .

$\lim_{x \rightarrow +\infty} \left(1 - \frac{1}{x^2}\right) = 1$  ET  $\lim_{x \rightarrow +\infty} \left(2 - \frac{2}{x} + \frac{1}{x^2}\right) = 2$ , donc, par quotient,  $\lim_{x \rightarrow +\infty} \frac{x^2 - 1}{2x^2 - 2x + 1} = \frac{1}{2}$

5.  $g' \leq 0$  sur  $[1 ; 2]$  donc  $g$  est décroissante sur  $[1 ; 2]$ .

## Exercice II

### Partie A : lecture graphique



- $f'(-2) = 0$  (tangente parallèle à l'axe des abscisses)
- $f'(0)$  est le coefficient directeur de la droite (BC);  
 $f'(0) = \frac{y_C - y_B}{x_C - x_B} = \frac{6 - 2}{1 - 0} = 4$  donc  $f'(0) = 4$

## Partie B : Calcul algébrique

La fonction représentée sur le graphique précédent est la fonction  $f$  définie sur l'ensemble  $\mathbb{R}$  des nombres réels par :  $f(x) = e^x(2x + 2)$ .

On admet que  $f$  est dérivable sur  $\mathbb{R}$ .

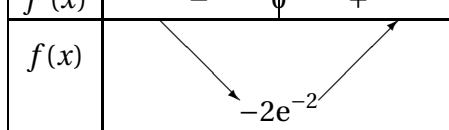
$$2. f = uv \text{ avec } \begin{cases} u(x) = e^x \\ v(x) = 2x + 2 \end{cases} .$$

$$f' = u'v + uv' \text{ avec } \begin{cases} u'(x) = e^x \\ v'(x) = 2 \end{cases} .$$

$$\text{Aklors : } f'(x) = e^x(2x + 5) + 2e^x = (2x + 2 + 2)e^x = \boxed{(2x + 4)e^x} .$$

3. Pour tout  $x$ ,  $e^x > 0$  donc  $f'(x)$  est du signe de  $2x + 4 = 2(x + 2)$ , qui s'annule en  $-2$  et est positif pour  $x \geq -2$ .

On en déduit le tableau de variation de  $f$  :

$x$	$-\infty$	$-2$	$+\infty$
$f'(x)$	$-$	$0$	$+$
$f(x)$			

4. Tangente au point d'abscisse 0 :

$$f'(0) = 4 \text{ et } f(0) = 2; \text{ la tangente a donc pour équation } y = f'(0)(x - 0) + f(0) \text{ donc } y = 4x + 2$$

5. — En remplaçant  $x$  par  $-2$ , on a  $f'(-2) = 0$ , donc la tangente en  $2$  est bien parallèle à l'axe des abscisses.  
— L'équation de la tangente en  $B$  est  $y = 4x + 2$ ; pour  $x = 1$ , on trouve  $y = 4 + 2 = 6$  donc cette tangente passe bien par  $C(1; 6)$ .

## Exercice III

On s'intéresse à la gestion des déchets ménagers au sein d'une grande agglomération.

Grâce au développement du recyclage, les experts estiment que la quantité de déchets de l'agglomération à incinérer devrait diminuer de 5 % par an. Par ailleurs, suite à la signature d'un contrat, cette agglomération s'engage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à collecter et incinérer 12 000 tonnes de déchets supplémentaires par an provenant d'une commune voisine.

Durant l'année 2019, l'agglomération a incinéré 300 000 tonnes de déchets.

On admet que la situation peut être modélisée par une suite  $(u_n)$  dont le terme général  $u_n$  donne, pour tout entier naturel  $n$ , une estimation de la quantité (exprimée en millier de tonnes) de déchets incinérés durant l'année 2019 +  $n$ . On a ainsi  $u_0 = 300$ .

### Partie A

1. (a) Le coefficient multiplicateur associé à une baisse de 5 % est  $1 - \frac{5}{100} = 0,95$ .

$$\text{Par conséquent : } u_1 = 0,95u_0 + 12 = 0,95 \times 300 + 12 = 297; \boxed{u_1 = 297} .$$

- (b) De même :  $\boxed{u_{n+1} = 0,95u_n + 12}$  (quasi évident, en généralisant le calcul précédent!)

2. (a) Soit  $\mathcal{P}_n$  la propriété :  $200 \leq u_{n+1} \leq u_n$ .

Démontrons cette propriété par récurrence :

- **Initialisation** :  $u_0 = 300$  et  $u_1 = 297$  donc  $200 \leq u_1 \leq u_0$ ;  $\mathcal{P}_0$  est vraie.

- **hérédité** : on suppose  $\mathcal{P}_n$  vraie pour un entier  $n$  quelconque (hypothèse de récurrence).  
 $200 \leq u_{n+1} \leq u_n \Rightarrow 0,95 \times 200 \leq 0,95 u_{n+1} \leq 0,95 u_n$   
 $\Rightarrow 0,95 \times 200 + 12 \leq 0,95 u_{n+1} + 12 \leq 0,95 u_n + 12 \Rightarrow 202 \leq u_{n+2} \leq u_{n+1} \Rightarrow 200 \leq u_{n+2} \leq u_{n+1}$ .  
 $\mathcal{P}_n$  est donc héréditaire.

D'après l'axiome de récurrence  $\mathcal{P}_n$  est vraie pour tout  $n$ .

- (b) D'après ce qu'on vient de montrer,  $u_{n+1} \leq u_n$  pour tout  $n$ , donc  $(u_n)$  est décroissante.  
De même,  $200 \leq u_n$  pour tout  $n$ , donc  $(u_n)$  est minorée.  
La suite  $(u_n)$  est décroissante minorée, donc elle est convergente.

3. (a) Pour tout  $n$ ,  $v_{n+1} = u_{n+1} - 240 = 0,95 u_n + 12 - 240 = 0,95 u_n - 228 = 0,95 \left( u_n - \frac{228}{0,95} \right)$   
 $= 0,05 (u_n - 240) = 0,95 v_n$ .  
 $v_{n+1} = 0,95 v_n$  pour tout  $n$ , donc  $(v_n)$  est géométrique, de raison  $q = 0,95$ .  
 $v_0 = u_0 - 240 = 300 - 240 = 60$ ;  $v_0 = 60$ .

- (b) Puisque  $(v_n)$  est géométrique de raison  $q = 0,95$ ,  $v_n = v_0 q^n = 60 \times 0,95^n$ , pour tout  $n \in \mathbb{N}$ .

- (c)  $v_n = u_n - 240$  donc  $u_n = v_n + 240$  donc, pour tout  $n$ ,  $u_n = 60 \times 0,95^n + 240$ .

4.  $-1 < 0,95 < 1$  donc  $\lim_{n \rightarrow +\infty} 0,95^n = 0$ .

On en déduit que  $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n = 240$ .

**Interprétation** : la quantité de déchets à traiter va se stabiliser à terme à une quantité de 240 000 tonnes.

## Partie B

L'agglomération s'est fixé l'objectif d'une diminution de la quantité de déchets incinérés de 15 % d'ici 2039 par rapport à 2019.

1. Si la diminution des déchets suit les prévisions des experts, le tonnage des déchets recyclés sera en 2039, soit pour  $n = 20$  de  $u_{20}$  milliers de tonnes.

$u_{20} = 60 \times 0,95^{20} + 240 \approx 261,509$ ; donc le tonnage en 2039 est d'environ 261 509 tonnes.

On veut une baisse de 15 % par rapport à 2019, soit un tonnage de  $300\,000 \left( 1 - \frac{15}{100} \right) = 255\,000$  tonnes.

L'objectif ne sera donc pas atteint.

2. (a) Recopier et compléter le programme écrit ci-dessous en Python afin qu'il affiche, après exécution, l'année à partir de laquelle la quantité de déchets incinérés aura diminué de 15 % par rapport à 2019.

```
def seuil() :
    N = 2019
    U = 300
    while U > 255 :
        N = N + 1
        U = 0.95 * U + 12
    return N
```

- (b)  $u_{27} \approx 255,02 > 255$  et  $u_{28} \approx 254,27 \leq 255$  donc l'objectif sera atteint en  $2019 + 28$  soit en 2047.